

« Quelques rectifications d'histoire »

Jean-Jacques Lefebvre

Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 1, n° 3, 1947, p. 423-425.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/801391ar>

DOI: 10.7202/801391ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

QUELQUES RECTIFICATIONS D'HISTOIRE (1)

The Secretary,
Montreal Board of Trade,
300 St. Sacrement,
MONTREAL.

Sir,

Comme tous les citoyens de notre ville, j'ai pris connaissance, par voie de la presse et de la radio, de l'heureux anniversaire que votre institution célèbre cette année avec éclat et dont se réjouissent tous ceux qui suivent le progrès des institutions qui sont à la source de l'avancement de Montréal.

J'ai sous les yeux deux découpures de journaux, dont l'une provient du quotidien « la Presse » du lundi 7 avril, en page 16, une autre de « The Gazette » de ce matin, en page 3, et, enfin, un communiqué qui donne la liste des entreprises et institutions que vous avez cru bon d'associer à votre commémoration, si parfaitement opportune.

A titre de chercheur du domaine historique canadien en général, de l'histoire de la terre québécoise, du passé de notre ville, en particulier, et de l'évolution de la vie économique et sociale en notre pays, puis-je me permettre de vous dire que je suis quelque peu étonné du choix, qui m'a paru assez arbitraire, des entreprises et institutions que vous avez cru devoir honorer en cette mémorable occasion ? De même, je trouve assez singulières les dates accolées aux origines d'entreprises montréalaises, aujourd'hui florissantes, mais qui me paraissent, à première vue, ne se rattacher que d'assez loin au passé qu'elles s'attribuent.

Si nos entreprises et institutions ont le droit d'être fières de leur contribution à l'avancement général de notre pays, on peut tenir, d'autre part, qu'elles sont assez puissantes pour fonder leur crédit sans abuser de la crédulité populaire et vouloir en imposer, en remontant leurs fastes plus que de raison.

Par ailleurs, dans la liste composite assemblée aux fins des présentes commémorations, on peut s'étonner à bon droit, il me semble, d'omissions vraiment surprenantes.

Ainsi, pourquoi le seul vieil Hôtel-Dieu, institution vénérable, s'il en est, il est vrai, et pas le Séminaire Saint-Sulpice, la non moins vénérable corporation, qu'abrute encore la vieille maison de moellons de la Place d'Armes, et dont le rôle économique et social a été infiniment plus considérable dans tout le passé de notre ville, de notre province,—et je dirais de tout le continent, les historiens américains sont là pour l'attester— ? Avant 1914, c'est un fait de notoriété publique, avec la Banque de Montréal et le Pacifique Canadien, le Séminaire Saint-Sulpice était la plus puissante corporation de notre ville. Je n'insiste pas. Ces faits sont ou devraient être connus.

1. M. Jean-Jacques Lefebvre, secrétaire de la Société historique de Montréal, nous fait tenir copie d'une lettre qu'il adressait, le 18 avril 1947, au secrétaire du Montreal Board of Trade.

Je vois accolée à la National Brewery, la date fantastique de 1688. Qu'est-ce à dire ? Je comprends que la National Brewery, qui a reçu son organisation actuelle au début de ce siècle, est aujourd'hui propriétaire de la maison Boswell, de Québec.

Y a-t-il lieu de croire que votre compilateur s'est arrêté à la première ligne de la biographie de l'ancien président de cette maison parue dans *The Storied Province of Quebec* du colonel Wood (vol. III, p. 34) ? Il est hors de doute que l'emplacement acquis à Québec en 1844 par Boswell, lorsqu'il ouvrit sa brasserie, se trouvait sur les ruines de l'ancien palais de l'intendance, c'est-à-dire les entrepôts du gouvernement de la Nouvelle-France, détruits lors de l'invasion des insurgés de 1775. Mais il y a loin de la brasserie qu'aurait pu établir à Québec, l'intendant Talon au dernier tiers du 17^e siècle.

Et la compagnie Fry-Cadbury ? Elle peut bien remonter ses origines en Angleterre au premier tiers du 18^e siècle, mais je ne vois guère, ou je m'abuse fort, qu'elle ait pu être l'une des entreprises de notre ville datant de, ou avant, la fondation du Board, ou Committee of Trade, de Montréal.

Passons sur l'histoire bien connue des Gentlemen Adventurers de l'Hudson Bay Co., des tailleurs Gibb, qui figurent comme tels à l'*Alphabetical List of the Merchants and Traders... of Montreal*, édité par T. Doige en 1819.

Il y aurait peut-être également lieu de discuter une bonne fois sur les origines de la présente « Montreal Gazette », qui se réclame de la « Gazette » de Mesplet de 1778. Mais ce ne serait assurément pas desservir la présente institution, ni la vérité, que de la faire dater de quelque vingt ans plus tard, sous le régime Edward.

Quant à la Brasserie Molson, si elle ne fut pas toujours connue comme compagnie à responsabilité limitée, il est bien vrai qu'il y eut toujours, depuis les dernières quinze années du 18^e siècle, des Molson, brasseurs, à Montréal.

De même encore, pour l'Ogilvie Flour Mills, que vous faites dater d'avant 1820. J'ai sous les yeux *The Ogilvies of Montreal* publié en 1904, où il est dit à la page 3 de cet ouvrage: « the eldest [Ogilvie] from small beginnings in 1852, began a wheat buying and flour mill business, which... »

Je crois savoir que la Maison Cassidy d'aujourd'hui continue celle des Prieur et il est admis, que la Phoenix Fire avait son agence à Montréal dès les débuts du siècle dernier.

Ce ne sont là que quelques noms et quelques dates, pris un peu au hasard de la liste des entreprises commerciales associées aux fêtes actuelles mais qui semblent donner lieu à une révision de documentation, avant que de laisser donner cours, par un corps constitué aussi responsable que votre honorable institution, à des erreurs d'inscription sur nos origines dans nos ouvrages d'histoire et hélas, trop souvent, jusque dans le marbre.

Enfin, si l'on ne peut disputer sur les dates données de la fondation du « Herald » et de la Banque de Montréal, comme du Montreal General Hospital et de l'Université McGill, pourquoi, d'autre part, n'avoir pas associé au moins trois autres de nos grandes institutions, dont l'origine authentique se place bien avant les deux dernières nommées. Je veux dire, nos Religieuses de la Charité, communément appelées les Sœurs Grises, et dont le bien accompli dans l'hospitalisation des enfants abandonnés et des vieillards, comme par la Congrégation Notre-Dame, dans l'œuvre trois fois

centenaire de l'éducation de nos filles en notre ville, en province, dans tout le pays, et en dehors de nos frontières, méritent, il me semble, autre chose qu'une omission, que je veux croire involontaire. Enfin, s'il était juste d'associer McGill, une des grandes institutions du monde britannique, à votre commémoration, n'était-il pas également approprié d'y joindre, ne fût-ce que pour la forme, le Collège de Montréal, qui remonte lui, bel et bien à 1768 ?

Il y avait 25 ans que les fiduciaires du Collège McGill se débattaient encore dans les dédales d'un procès, qui retardait la mise en œuvre de leur fondation, quand le Collège de Montréal pouvait déjà fêter ses 75 années de service public et présenter aux Montréalais de 1848, une liste imposante d'hommes publics, dont certains avaient déjà présidé aux destinées publiques du pays, d'autres étaient les présidents de nos hauts tribunaux, d'autres, enfin, défendaient, par la plume, les principes constitutionnels et juridiques de la responsabilité ministérielle, qui devaient asseoir définitivement la liberté politique dont la démocratie canadienne s'enorgueillit depuis un siècle.

En vous réitérant, monsieur, mes félicitations à l'occasion de l'important anniversaire que vous célébrez présentement, j'ai cru devoir porter à votre attention que les compilations historiques que, d'ici de là, on voit jeter dans le public par nos grandes corporations d'aujourd'hui, auraient parfois besoin d'être revisées et soumises à l'épreuve. Je tenais surtout à vous signaler qu'il semble vous avoir échappé d'adjoindre trois ou quatre de nos grandes institutions, plusieurs fois centenaires, et dont on ne célébrera jamais trop les états de services continus à notre communauté montréalaise.

Je donne communication de la présente à mes collègues de la Société à l'assemblée du mois du 30 courant.

Je vous prie de me croire, monsieur,
Votre très dévoué,
Le secrétaire,

Jean-Jacques LEFEBVRE